



11 Novembre 2023. ESPALION.



## COMPOSITION DU CDAC DE L'AVEYRON

**1<sup>er</sup> Collège dit « collège des élus et services »  
(7 membres)**

- M. le Préfet
- M. le Maire de Rodez, ou son représentant
- M. le Président du conseil départemental de l'Aveyron, ou son représentant
- M. le Délégué militaire départemental de l'Aveyron, ou son représentant

- M. le Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale, ou son représentant
- M. le Directeur des Archives départementales, ou son représentant
- M. le Commandant du groupement de Gendarmerie départementale, ou son représentant

**2<sup>ème</sup> Collège, dit « collège des anciens combattants et victimes de guerre »  
(18 membres)**

- M. André TRUEL
- Mme Maryse VIVARES
- M. Jean AUSTRUY
- M. Bernard BONNEFOUS
- M. Jean-Paul ESPINASSE
- M. Roger LAJOIE-MAZENC
- M. René PAGES
- M. Philippe THOMAS
- M. André VAYSSIE

- M. Claude SEILLIER
- M. Arnaud CAMBOURNAC
- M. Jean-François ANGLES
- M. Bruno GONZALEZ
- M. Jean-Paul MULLER
- M. Christian SAGONERO
- M. Rachid NADJI
- M. Jean-Jacques BIEDERMANN
- M. Hervé RENAUD

**3<sup>ème</sup> Collège dit « lien entre le monde combattant et la Nation »  
(6 membres)**

- Mme Nicole SCHIRA
- M. Simon MASSBAUM
- Mme Sophie AMANS-GISCLARD

- Mme Laurence PAGES-TOUZE
- Mme Marie-José AUGEY
- M. Marc HUBENTZ



**À l'approche du 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement et 79 ans après la date historique du 8 mai 1945, qui signe la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, c'est à Rodez puis à Sainte-Radegonde que le député Stéphane Mazars participait aux commémorations du 8 mai.**

À Rodez d'abord, pour se souvenir sans faillir que la Liberté et la démocratie ont un prix. Au Mémorial départemental de Sainte-Radegonde ensuite, à l'endroit même où, le 17 août 1944, 30 résistants maquisards et otages sont tombés sous les balles de la barbarie nazie. Le député de la 1<sup>re</sup> circonscription de l'Aveyron a pu apprécier l'impressionnant et imposant travail des élèves et enseignants de l'école Charles Cayla de Sainte-Radegonde, qui ont réalisé 30 stèles à la mémoire de chacun des fusillés, sous la conduite de l'artiste Florian Meloul et avec le soutien de la municipalité de Sainte-Radegonde, du comité du Mémorial départemental, de l'ONACVIG et de la SMLH de l'Aveyron. Un projet éducatif d'envergure qui contribue à perpétuer le souvenir d'un massacre commis en Aveyron il y a 80 ans (lire notre édition du 2 mai).

À mesure que les témoins de ces événements tragiques disparaissent, perpétuer le devoir de mémoire comme rempart à l'amnésie collective est primordial. Dans cette œuvre de chaque instant, Stéphane Mazars salue tout spécialement la mission d'intérêt public accomplie par les associations d'anciens combattants pour transmettre le flambeau du passé et ses leçons aux jeunes générations.

Depuis 2017, le député Stéphane Mazars met un point d'honneur au sein de sa majorité à l'Assemblée nationale à porter une attention particulière au monde combattant : « Dans le budget 2024, nous avons revalorisé les aides financières individuelles des pupilles de la Nation. L'année dernière, le Gouvernement a également présenté un Plan d'accompagnement des blessés et de leurs familles. Ainsi, 170 millions d'euros supplémentaires sur cinq ans complétaient l'enveloppe de 800 millions d'euros consacrée chaque année à la prise en charge des blessés militaires et de leurs familles. Actuellement, plus de la moitié des mesures sont déjà effectives pour simplifier les démarches administratives et renforcer l'accompagnement des familles et le parcours des blessés », précise-t-il, considérant que « depuis le retour de la guerre en Europe, plus que jamais nous devons défendre les valeurs de liberté, de démocratie et de paix portées par ceux qui sont morts pour la France. »

Pour le député, « une France plus forte dans une Europe plus puissante implique un soutien total à notre Armée pour la transformer et la moderniser ». C'est dans cette optique qu'a été adoptée en juillet dernier « la loi de programmation militaire 2024-2030, un budget de 413 milliards d'euros pour permettre à nos armées de faire face aux menaces actuelles et futures ».

